



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU LOIRET

Le Préfet

LE PREFET DU LOIRET

à

- Monsieur le Président du Conseil départemental du Loiret
- Mesdames et Messieurs les présidents des communautés d'agglomération et communautés de communes

En communication à :

- *Monsieur le Président de l'Association des maires du Loiret*
- *Madame et Monsieur les sous-préfets d'arrondissement*

Orléans, le 10/06/2016

OBJET : Aides financières aux collectivités

REFER : ma lettre du 7 juin 2016

PJ : 1 tableau à compléter

Par lettre du 7 juin 2016, je vous ai informé des conditions de mise en œuvre de la dotation de solidarité en faveur des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par les événements climatiques ou géologiques et du fonds d'aide au relogement d'urgence (FARU).

Il importe que ces fonds puissent rapidement être mis à disposition des collectivités.

Aussi, je vous remercie de bien vouloir procéder sans délai à une première évaluation des dégâts causés à votre collectivité et de **faire retour pour lundi 13 juin 12h00 sur le site : collectivites-locales@loiret.pref.gouv.fr** des premiers éléments suivants (tableau ci-joint à compléter) :

- Pour la dotation de solidarité en faveur des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par les événements climatiques ou géologiques : une première évaluation des dégâts subis par votre collectivités, précisant la nature de l'équipement ou de l'infrastructure concernée et les travaux à engager. Concernant cette aide, je vous remercie de préciser si vous sollicitez une avance.

- Pour le fonds d'aide au relogement d'urgence (FARU) : nombre de personnes que votre collectivité a été amenée à reloger, pour lesquelles le FARU va être sollicité.

Je sais la très lourde charge qui vous échoit dans cette période difficile.

Il est toutefois essentiel que nous puissions apporter rapidement les aides financières que nécessite la situation. C'est pourquoi je vous remercie de l'attention toute particulière que vous porterez à ce courrier et au respect des échéances qu'il contient.

Nacer MEDDAH
signé